2e réserve.	[illegible]		
	à Mogent-sur-Marne (Seine)		
	le 2-10-1951 n°	16674	A/P.S

ANTÉCÉDENTS JUDICIAIRES ET CONDAMNATIONS.

CAMPAGNES.	BLESSURES, CITATIONS, DÉCORATIONS, ETC.
Guerre du 16-9-1939 au 6-6-1940	
France du 7-6-1940 au 16-5-1940	
Capitulation du 16-5-1940 au 4-6-1945	

PÉRIODES D'EXERCICES.

- Disponibilité : dans l ....., du ..... au .....
- 1re réserve.
  - 1re dans l ....., du ..... au .....
  - 2e dans l ....., du ..... au .....
  - Supplémentaires { dans l ....., du ..... au .....
- 2e réserve.
  - 1re dans l ....., du ..... au .....
  - Supplémentaires { dans l ....., du ..... au .....
- Spéciales aux hommes du service de garde des voies de communication. { Du ..... au ..... / Du ..... au .....

LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES
PAR SUITE DE CHANGEMENTS DE DOMICILE OU DE RÉSIDENCE.

Dates.	Communes.	Subdivisions de région	D DOMICILE. R RÉSIDENCE

EPOQUE A LAQUELLE L'HOMME DOIT PASSER DANS : la disponibilité.	la 1re réserve.	la 2e réserve.	DATE de LA LIBÉRATION du service militaire.

Ne remplir ce tableau que pour les hommes dont les services font l'objet d'un décompte spécial (engagés, condamnés, omis, etc.).